



Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 5 SEPTEMBRE 2023

Projet d'ordre du jour

Ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu devant avoir lieu le 5 septembre 2023, à 19h30 à la salle du conseil située au 1111 rue du Parc.

1. OUVERTURE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Moment de réflexion
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Adoption de procès-verbaux

2. ADMINISTRATION

- 2.1 Adoption de la politique de confidentialité de la Municipalité
- 2.2 Désignation d'un officier municipal
- 2.3 Acceptation provisoire des travaux de réaménagement de la caserne situé au 859 rue Principale

3. RESSOURCES HUMAINES

4. COMMUNICATION

- 4.1 Revendication des membres du conseil relativement aux compétences municipales à l'égard de l'épandage de boues agricoles

5. FINANCES

- 5.1 Dépôt du certificat de disponibilité budgétaire
- 5.2 Adoption du rapport des dépenses et autorisation de paiements (comptes payés et comptes à payer)
- 5.3 Autorisation de paiement du décompte numéro 3 - Contrat TP-04-2023 (terasses)
- 5.4 Autorisation de transferts budgétaires
- 5.5 Autorisation de paiement du décompte numnéro 7 dans le cadre des travaux de réaménagement du 859 rue Principale en caserne

6. BIENS ET SERVICES

- 6.1 Octroi d'un mandat de services professionnels Rang du Brulé et ruisseau Laprade Nord

- 6.2 Autorisation d'une dépense additionnelle dans le cadre du contrat avec Labo Montérégie dans le cadre du prolongement de la rue Leclerc phase 1
- 6.3 Autorisation d'octroyer un mandat pour la gestion des bacs de matières résiduelles au chalet des loisirs ainsi qu'au 859 rue Principale
- 6.4 Octroi d'un contrat de location pour une génératrice au 859 rue Principale

7. RÈGLEMENTS ET AFFAIRES JURIDIQUES

- 7.1 Adoption du Règlement 441-2023 remplaçant l'ancien règlement constitutif du Comté consultatif d'urbanisme (CCU)

8. URBANISME ET GESTION DU TERRITOIRE

- 8.1 Dépôt du rapport du mois d'août sur l'émission des permis.
- 8.2 Demande d'amendement à la résolution 2023-05-186 de la Municipalité concernant une demande de Sable Collette à la CPTAQ

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

10. LOISIRS ET CULTURE

11. AFFAIRES DIVERSES

12. CLÔTURE

- 12.1 Période de questions du public
- 12.2 Période d'intervention des élus
- 12.3 Levée de la séance